



TENTATIVE D'HOMICIDE À NÎMES

FO PÉNITENTIAIRE RÉAGIT

Très tôt ce matin, dans la majorité des régions, de nombreux témoignages de soutien à notre ami et collègue Alain se sont manifestés par le biais de retards de prise de service dans les établissements pénitentiaires.

Un vaste élan de solidarité s'est déployé pour Alain, brigadier à la MA Nîmes, sauvagement agressé à coups de lames par un détenu psy a échappé de peu à la mort avant-hier soir lors de l'ouverture d'une porte de cellule.

Les faits ne sont pas nouveaux et nous ne pouvons que déplorer une fois de plus une grave agression ; une tentative d'homicide semblable à celles que nous avons connues dès le mois de janvier 2018 et en dépit desquelles un mouvement d'ampleur national s'était engagé.

Il s'en sera fallu de peu pour que le pire soit une nouvelle fois évité, c'est pourquoi non sans avoir obtenu l'autorisation de notre collègue, une photo a été très largement diffusée. Il convient d'éveiller les consciences et rien d'autre.

Alors, fidèle aux consignes reçues du Président de la République, Mme La Ministre s'est rendue sur place pour rencontrer personnels et leurs représentants, un déplacement salué et approuvé par les personnels face à la gravité de la situation mais qui ne rassurent pas pour autant les collègues toujours plus confrontés à la violence des personnes détenues.

La dure et triste réalité au quotidien nous conforte dans le constat que nous avons déjà établi et qui nous avait permis d'édifier une plateforme revendicative...

Ces mêmes et vraies revendications ont été portées hier après-midi par vos représentants FO locaux et régionaux.

Des effectifs en adéquation avec les besoins réels ressentis sur le terrain, une revalorisation des statuts des personnels, gage d'une meilleure attractivité des métiers et des missions pour tous, des constructions assorties d'une classification des établissements en fonction du potentiel de dangerosité des PPSMJ et des moyens adaptés sont devenus une nécessité incontournable.

Leur prise en charge nécessite le besoin de s'adapter à des profils parfois très dangereux avec des moyens et des doctrines d'intervention nouvelles et dont FO Pénitentiaire est seule Force de proposition.

Ces changements n'interviendront nullement aux travers de philosophies idéologiques et palabres stériles, ni même de rapports ministériels et dont les promesses n'engagent que celles et ceux qui les croient, mais par un engagement sincère et sérieux de la DAP auquel plus grand monde ne croit sérieusement.

Le temps presse et le compte à rebours est déjà engagé. Avant qu'un drame ne se produise au sein de nos rangs, **FO Pénitentiaire** ne cesse d'alerter nos dirigeants au plus haut sommet de l'Etat n'en déplaise à ceux qui nous reprochent de promouvoir « la politique du pire » ou de la pratiquer en tirant notre administration toujours plus vers le bas.

Grand bien leur fasse, nous ne céderons pas à leurs chantages et leurs états d'âme. Ils ne font que passer et en attendant les personnels trépassent... !

FO Pénitentiaire réaffirme que le relevé de conclusions de janvier 2018 signé par l'UFAP UNSA et la Ministre ne va en rien améliorer les conditions de travail et la sécurité des personnels. **FO Pénitentiaire** exige que la Ministre réouvre des négociations sur la base de notre plateforme revendicative de janvier dans le cas contraire notre organisation prendra ses responsabilités !

FO Pénitentiaire – le 7 août 2018

